



Informations client - PFAS dans les produits FARE®

Substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)

Les PFAS regroupent une large famille de substances chimiques utilisées notamment pour leurs propriétés déperlantes et anti-salissures. En raison de leur persistance dans l'environnement, ces substances font aujourd'hui l'objet d'une vigilance renforcée au niveau européen.

Les parapluies et parasols FARE sont conformes aux réglementations actuelles applicables en Allemagne et dans l'Union européenne. Cela signifie que les éventuelles traces de PFAS présentes dans les composants utilisés (toiles, revêtements, etc.) respectent les limites légales fixées par les autorités compétentes. À ce jour, la commercialisation de ces produits est autorisée sur l'ensemble du territoire européen.

Des discussions sont en cours au sein de l'Union européenne concernant une possible interdiction progressive des PFAS. Cette évolution est suivie avec attention. En anticipation, des travaux sont menés avec les partenaires industriels pour identifier des alternatives compatibles avec les exigences techniques des produits, en particulier en matière de résistance à l'eau et de durabilité.

FARE s'engage à maintenir la conformité réglementaire de ses articles et à garantir une qualité constante, même en cas d'évolution des normes légales.

FARE - Guenther Fassbender GmbH

Stursberg II 12
42899 Remscheid
Germany

Tel. +49 2191 60915-0
Fax +49 2191 60915-20
Mail info@fare.de

Geschäftsführer Volker Griesel | AG Wuppertal, HRB 11483 | USt-IdNr. DE120807449
Bankverbindung Deutsche Bank AG, Remscheid
IBAN DE45 3407 0093 0510 1191 00 | BIC DEUTDE33HAN

